



Ambassade des Confréries de Nouvelle-Aquitaine « Terroirs et Goût »

Vendredi 16 juin 2023

Le Président

Labellisation par la France des Confréries œnogastronomiques au Patrimoine Culturel Immatériel Français



Mes chères consœurs et confrères, bonsoir,

Le projet de « Reconnaissance des confréries œnogastronomiques, de l'art de vivre et des traditions » au patrimoine mondial immatériel et culturel de l'Humanité par l'Unesco est ambitieux mais réaliste. Pour déposer notre dossier, il nous fallait obtenir au préalable notre inscription au titre du Patrimoine Culturel et Immatériel Français.

Nous avons déposé notre dossier intitulé : « les pratiques sociales et culturelles des confréries œnogastronomiques en France » fin mars 2023.

J'ai le plaisir et l'honneur de vous informer que nous venons d'obtenir notre inscription au titre du PCI France en ce début du mois de juin par le ministère de la culture.

La labellisation reflètera définitivement notre identité profonde, de l'expression d'un rassemblement humaniste et de traditions, porteur de valeurs républicaines de fraternité et de solidarité dans un traditionnel esprit festif, bienveillant et entreprenant, héritier du compagnonnage bâtisseur du Temple de Salomon et des cathédrales.

Elle permettra aussi de lier notre fort sentiment d'identité ; à nos racines, à notre histoire et à nos actions aux cœurs des territoires.

Elle nous permettra aussi de pérenniser ce que nous sommes réellement au présent, une authentique communauté culturelle et de traditions, un véritable

agent économique impliqué au développement de notre territorialité, pour que perdurent nos traditions œnogastronomiques et notre art de vivre par la valorisation des produits, des recettes de terroir et des savoir-faire.

Maintenant nous allons travailler pour que le dossier UNESCO soit déposé rapidement. Nous le ferons avec nos Confrères étrangers car :

« La labellisation de l'UNESCO est universelle, et bénéficiera ainsi de fait, à l'ensemble des confréries de France et de l'étranger au même titre que l'inscription à l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel des confréries pour la France ».

En tout état de cause, nous sommes toujours convaincus que la labellisation convoitée, sera une bonne chose pour le mouvement.

Voilà présenté la suite de notre projet pour le mouvement tout entier auquel nous appartenons tous intimement. N'hésitez pas à en parler.

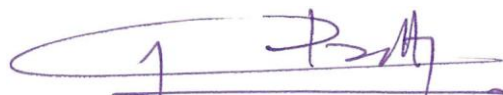
Merci encore à toutes et à tous qui nous supportez depuis le début, de votre aide, d'avoir répondu à nos sollicitations pour remplir des documents et sans doute nous allons encore vous demander votre aide car nous aurons besoin pour finaliser le dossier Unesco de vidéos, d'écrits, de presse, etc.

Je tiens à préciser un point. C'est l'Ambassade des Confréries de Nouvelle Aquitaine qui a financé, seule, l'intégralité du dossier qui vient d'être reconnu par la France. Nous avons demandé des subventions exceptionnelles notamment au Président Rousset du Conseil Régional d'Aquitaine. Nous attendons toujours sa réponse ainsi que celle d'autres organismes comme le conseil régional d'Occitanie (Madame Delga) sans parler de l'« IGNA ».... Ces personnes savent nous trouver à certains moments de l'Histoire et, nous saurons leur rappeler leur impolitesse, au moment opportun.

Enfin si vous souhaitez obtenir des précisions sur certains points évoqués ou autres, je suis à votre disposition.

Je vous prie d'agréer, mes chères consœurs et mes chers confrères, en ce jour historique, avec ma fraternité confrérique la plus sincère, mes salutations les plus respectueuses et j'espère que vous partagerez ma joie. Merci.

Le Président du Conseil d'Administration



Bruno CARNEZ

Dignitaire de la confrérie de l'Asperge
Pontonx sur l'Adour en Pays Tarusate